



## **Communiqué de presse de la FSU13**

Marseille, le 13/10/2015

### **Non à la répression syndicale à la Ville d'Aubagne.**

La section départementale de la FSU13 s'élève contre la décision de non renouvellement du contrat à durée déterminée de Madame Bernadette Saivet, secrétaire générale de la section SDU FSU de la ville d'Aubagne, élue du personnel au Comité technique.

En tant qu'organisation syndicale, représentative au sein de cette collectivité, la FSU mène le combat contre l'entreprise de privatisation de certains services publics municipaux (Cantines scolaires, ...). C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter la décision prise par le Maire.

A la Ville d'Aubagne une réorganisation est mise en œuvre, à la fois brutale et insidieuse. On ne compte plus les mutations arbitraires, les agents non remplacés, les contrats non renouvelés,... Tout cela au nom d'hypothétiques économies budgétaires, alors que de nouveaux agents, provenant d'autres collectivités, sont toujours embauchés.

Face à l'absence d'une réelle discussion avec le Maire et le Directeur Général des Services, plusieurs actions ont été et seront conduites par les militants du SDU13 FSU. Aujourd'hui, la mobilisation des personnels se développe :

- Jeudi 8 octobre, une première conférence de presse animée par la FSU et la CGT a eu lieu pour dénoncer cette politique antisyndicale et défendre le Service public et ses agents.
- Jeudi 15 octobre, le SDU13 FSU appelle tous les personnels à se réunir en Assemblée Générale à 14 h à l'espace Amboise Croizat.

La FSU13 demande au Maire d'Aubagne de revenir sur sa décision et de renouveler le contrat de Madame Bernadette Saivet, ainsi que ceux d'autres agents en situation identique.

Dans l'hypothèse où cette demande ne serait pas satisfaite, la FSU s'adressera directement au Préfet, afin qu'il mette un terme à ce trouble manifeste de l'ordre public social.

La répression syndicale ne peut, en aucun cas, être un moyen de gestion des personnels !